

ACTUALITÉ

Page 2

■ En bref

Page 4

■ On y était

Olivia Dufour

Cahuzac, un procès à haute valeur symbolique

DOCTRINE

Page 7

■ Droit du tourisme

Anne Bolland-Blanchard

La location meublée touristique : ça déménage !

CHRONIQUE

Page 9

■ Droit international privé

Centre universitaire rouennais d'études juridiques (CUREJ), EA 4703) – Équipe de recherches et d'études sur les droits de l'Homme et le droit international et comparé (CREDHO-DIC)

Chronique de droit international privé (2^e partie)

CULTURE

Page 16

■ Exposition

Nicole Lamothe

Albert Besnard, Modernités Belle Époque

ACTUALITÉ

On y était



Cahuzac, un procès à haute valeur symbolique 120r3

Olivia DUFOUR

Le procès de l'ancien ministre délégué chargé du Budget, Jérôme Cahuzac, s'est déroulé du 5 au 15 septembre dernier devant la 32^e chambre du tribunal correctionnel de Paris. Le parquet a requis trois ans de prison ferme contre l'ancien ministre. Retour sur un procès hautement symbolique.

Lundi 5 septembre 2016, 13h30, Palais de justice de Paris : le procès de Jérôme Cahuzac pour fraude fiscale, blanchiment et déclaration incomplète à la Commission pour la transparence financière de la vie politique vient de débiter. Il doit durer deux semaines. Costume gris, teint légèrement hâlé, l'ancien ministre affiche une expression combative. Malgré la tourmente qui s'est abattue sur lui il y a maintenant bientôt quatre ans, il continue de porter beau. À quelques mètres de lui, son ex-épouse Patricia, cheveux tirés en queue de cheval et mine contrite, est également renvoyée devant le tribunal correctionnel pour répondre des accusations de fraude fiscale et blanchiment. À leurs côtés, le banquier suisse François Reyl ainsi que la banque Reyl, personne morale, et le conseil Philippe Houman, tous poursuivis pour avoir apporté leur aide à l'ancien ministre. Les trois hommes ont la cinquantaine fringante et policée des financiers de haut vol.

Procès médiatique oblige, le tribunal a pris ses quartiers dans la salle des criées qui permet d'accueillir les nombreux avocats des prévenus, mais aussi une soixan-

taine de journalistes et autant de curieux sur les bancs du public. On reconnaît quelques stars du barreau, à commencer par Jean Veil, conseil de Jérôme Cahuzac aux côtés de Jean-Alain Michel, Sébastien Shapira pour l'ex-épouse, l'ancien bâtonnier de Paris Paul-Albert Iweins et le patron du contentieux de Linklaters Kiril Bougartchev, conseils du clan Reyl. En face, c'est Xavier Normand-Bordard qui représente comme à l'habitude l'administration fiscale et l'État. Éliane Houlette, procureur national financier, s'est déplacée en personne, témoignant ainsi de l'importance à la fois judiciaire et symbolique de cette affaire. Il est vrai qu'un ministre du Budget poursuivi pour fraude fiscale, c'est inédit. Mais la charge symbolique de procès ne s'arrête pas là. Si le PNF existe, c'est en effet en partie grâce ou à cause de Jérôme Cahuzac, puisque la décision de le créer a été prise en réaction à ce scandale. De même, d'ailleurs, que la 32^e chambre qui s'apprête à le juger a été créée pour traiter le surplus de dossiers liés au nouveau parquet.

Suite en p. 4

Édition quotidienne des Journaux Judiciaires Associés

petites-affiches.com

Petites **a**ffiches

annonces@petites-affiches.com
2, rue Montesquieu - 75041 Paris Cedex 01
Tél. : 01 42 61 56 14

gazettedupalais.com

Gazette du Palais

annonceslegales@gazette-du-palais.com
12, place Dauphine - 75001 Paris
Tél. : 01 44 32 01 50

le-quotidien-juridique.com

Le
Quotidien
Juridique

annonces@le-quotidien-juridique.com
12, rue de la Chaussée d'Antin - 75009 Paris
Tél. : 01 49 49 06 49

lalo.com

La Loi
ARCHIVES COMMERCIALES DE LA FRANCE

loiannonce@lalo.com
Tour Montparnasse 33, avenue du Maine - 75015 Paris
Tél. : 01 42 34 52 34